

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 02429

Numéro SIREN : 887 699 759

Nom ou dénomination : 4MOVING BIOTECH

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2021 sous le numéro de dépôt 9466

- COMMISSARIAT AUX COMPTES
- AUDIT CONTRACTUEL
- AUDIT ACQUISITION/CESSION

4 MOVING BIOTECH

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 569 188 Euros*

1 rue du Professeur Calmette
59800 LILLE

RCS LILLE - 887 699 759

**RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L.228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE
D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS PROPOSEE A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS 2021**

ACQUISITION
CONSEIL
AUDIT



A l'attention de l'Associé de la Société 4 MOVING BIOTECH,

En exécution de la mission prévue par l'article L.228-39 du Code de commerce que vous nous avez confiée en date du 8 février 2021, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission de deux emprunts obligataires remboursable en actions de la société qui vous est proposé, ayant pour but de participer au renforcement des fonds propres de la société afin de poursuivre son développement.

Les principales caractéristiques de ces emprunts obligataires sont les suivantes :

- A) Emprunt obligataire convertible French Tech Seed dit « OCFTS » ;
- Le montant total de l'emprunt est de 500.000 Euros divisé en 500.000 obligations de 1 Euro de valeur nominale ;
 - L'emprunt obligataire présentera une durée de 5 ans ;
 - Les obligations porteront intérêt au taux annuel de 7% par an. Les intérêts seront comptabilisés et payables intégralement au 31 décembre de chaque année ;
 - Le contrat obligataire stipule dans quel cas de survenance l'emprunt obligataire sera remboursé par anticipation ainsi que les modalités de conversion en actions.

L'emprunt obligataire sera intégralement souscrit par la société HOLDING FTS 1, société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 847 758 299, représentée par son Président la société BPI France Financement.

- B) Emprunt obligataire convertible dit « OBBA » ;
- Le montant total de l'emprunt est de 250.000 Euros divisé en 250.000 obligations de 1 Euro de valeur nominale ;
 - L'emprunt obligataire présentera une durée de 5 ans ;
 - Les obligations porteront intérêt au taux annuel de 4,5% par an sur les trois premières années puis de 7% jusqu'au terme. Les intérêts seront comptabilisés et payables intégralement au 31 décembre de chaque année ;
 - Le contrat obligataire stipule dans quel cas de survenance l'emprunt obligataire sera remboursé par anticipation ainsi que les modalités de conversion en actions.



4 MOVING BIOTECH

Rapport du Commissaire aux
comptes désigné
en application de l'article
L.228-39 du Code de commerce

L'emprunt obligataire sera intégralement souscrit par des personnes physiques, à savoir Mesdames DINGREVILLE Gisèle, DELSALLE Catherine, HODEN Véronique et Messieurs André HENRY, Carol GODON, Robert PICARD, Michel de BUTTET et Ludovic JOTZ.

A ce jour, le projet d'arrêté de situation intermédiaire de la société au 31 décembre 2020 (soit 6 mois d'activité) fait apparaître un résultat déficitaire de 8.808 Euros et des fonds propres de 560.380 euros. Il nous appartient, sur la base de notre vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.

Nous avons effectué nos vérifications selon les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, sur la base du projet de comptes intermédiaires au 31 décembre 2020. Cette doctrine requiert la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'Assemblée.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes.

Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

L'actif et le passif de la société, au regard de leur détermination conformément aux règles et principes comptables français, appellent de notre part les observations suivantes :

- Les principaux agrégats du patrimoine de la société proviennent (i) du poste immobilisations corporelles en cours pour un montant de K€.729 dont K€.511 proviennent de l'opération d'apport partiel d'actifs de la branche d'activité « arthrose » réalisé pour la société 4 P PHARMA (société apporteuse) approuvée par décisions de l'associé unique en date du 28 octobre 2020 et se rapportant à des frais de recherche et développement afférants à la molécule « 4P-004 » et (ii) du poste concessions et brevets pour K€.621 dont K€.570 (valeur brute) se rattachant à la facture de la société SATT LUTECH du 15 décembre 2020 dans le cadre des frais de licence.
- Le passif d'exploitation de la société soit K€.948 est principalement composé de la dette relative aux fournisseurs 4P PHARMA (prestations d'études) et SATT LUTECH (licence), contrepartie des postes immobilisations exposés précédemment.



4 MOVING BIOTECH

Rapport du Commissaire aux
comptes désigné
en application de l'article
L.228-39 du Code de commerce

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

Fait à Caluire et Cuire

Le 17 mars 2021

BF AUDIT PARTENAIRES

Frédéric BREJON

*Le Commissaire désigné en application de
l'Article L 228-39 du Code de commerce*

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 12/03/2021

ACTIF	du 01/07/2020 au 31/12/2020 (6 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	674 961	54 080	620 880	41,16		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	728 714		728 714	48,30		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 403 675	54 080	1 349 595	89,46		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	158 043		158 043	10,48		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 000		1 000	0,07		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	159 043		159 043	10,54		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 562 718	54 080	1 508 638	100,00		



BILAN PASSIF

Période du 01/07/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 12/03/2021

PASSIF	du 01/07/2020 au 31/12/2020 (6 mois)	du Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 569 188)	569 188	37,73
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-8 808	-0,57
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	560 380	37,14
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	948 258	62,86
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	948 258	62,86
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 508 638	100,00